

LE CENTRE DE LOISIRS voyage autour du monde



Vacances d'été : du 9 juillet au 3 août et du 27 au 31 août 2018

CONTACTS :

-  Tania GIRARD, directrice de l'accueil
-  79 avenue de Bonatray à Villaz, bureau à l'entrée du groupe scolaire n°3.
-  04-50-60-29-54 ou 06-49-30-29-49
-  directionclvillaz@fol74.org

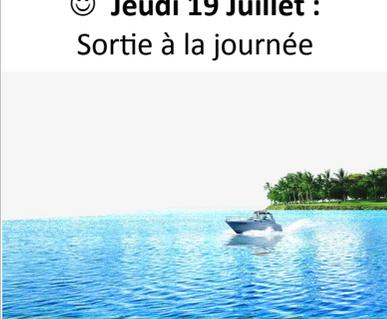
Retrouvez toutes les infos et dossier d'inscriptions sur :
<http://www.fol74.org/accueil-de-loisirs-de-villaz>

**INSCRIPTIONS SUR INTERNET,
JUSQU'AU 1^{ER} JUILLET**



FEDERATION
DES ŒUVRES
LAIQUES
DE HAUTE SAVOIE

74

DATES :	Du 9 au 13 Juillet	Du 16 au 20 Juillet	Du 23 au 27 Juillet	Du 30 Juillet au 3 Août	Du 27 au 31 Août
Thème et imaginaire	ESPAGNE	AUSTRALIE	AFRIQUE DU NORD	INDE	AMÉRIQUE LATINE
Temps forts	<p>☺ Mercredi 11 Juillet : Sortie à la journée</p>  <p>☺ Vendredi 13 Juillet : Veillée (18h-21h)</p> 	<p>☺ Mardi 17 Juillet : Journée 100% Nature</p>  <p>☺ Jeudi 19 Juillet : Sortie à la journée</p> 	 <p>☺ Mardi 24 Juillet : Sortie à la journée</p>  <p>☺ Vendredi 27 Juillet : Veillée (18h-21h)</p>	<p>☺ Mardi 31 Juillet : Journée 100% Nature</p>  <p>☺ Jeudi 2 Août : Sortie à la journée</p> <p>☺ Vendredi 3 Août : Holi, Fête indienne</p> 	<p>☺ Jeudi 30 Août : Sortie à la journée</p>  <p>☺ Vendredi 31 Août : Sortie à la journée</p>

Depuis le début de l'année, le centre de loisirs fait le **tour du monde**. Chaque semaine de vacances, nous découvrons un **nouveau pays**.

Ce thème a pour but de **développer l'imaginaire**, de faire **découvrir le monde** aux enfants, les différentes cultures et traditions et de **développer leur ouverture d'esprit**, tout en **jouant** et en **s'amusant** !

En amont l'équipe organise et prépare ses journées. Elle veille à proposer des animations **variées, adaptées, ludiques et éducatives**.

Différents types d'activités sont proposées aux enfants : grands jeux, activités manuelles, ateliers cuisine, initiations physiques et sportives, veillées ...

L'équipe de l'accueil de loisirs fait le choix de ne pas diffuser en amont un planning complet et détaillé aux familles. Cela afin de ne pas prioriser une activité plus qu'une autre, pour valoriser le travail fait par les équipes, pour laisser place à la surprise et à l'émergence de projet, et aussi favoriser une inscription à la semaine.

Quelques indices sur les temps forts des vacances sont tout de même donnés dans le tableau ci-dessus.

PRESENTATION DU CENTRE DE LOISIRS

Depuis la rentrée 2017, la Mairie de Villaz a signé une convention pluriannuelle avec la Fédération des Œuvres Laïques de Haute Savoie (FOL74) pour l'animation et la gestion du centre de loisirs. La directrice est employée par la FOL, elle a la responsabilité éducative et technique du centre de loisirs.

Les objectifs communs de la FOL 74 et de la Villaz :

- Renforcer le lien social entre et avec les habitants.
- Mettre en œuvre toutes les conditions pour organiser un accueil de mineurs à vocation éducative de qualité.
- Favoriser « le vivre et le construire ensemble »
- Développer l'esprit citoyen (tolérance, laïcité ...) ...

L'équipe de l'accueil de loisirs est composé par :

- ⇒ **Une directrice** de structure (Tania GIRARD)
- ⇒ **Des animateurs formés et qualifiés** (selon la réglementation en vigueur : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6ans et 1 pour 12 enfants de plus de 6ans).
- ⇒ **Un employé technique de collectivité**

Toute l'équipe travaille en ayant au cœur de ses préoccupations : l'enfant.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'ACCUEIL

« l'enfant un être humain à part entière, il est le citoyen de demain ! »

Les accueils de mineurs sont des espaces privilégiés d'éducation et un vecteur de lien social. C'est pourquoi l'équipe œuvre afin d'atteindre les objectifs suivants (suivis d'exemples de moyens mis en œuvre) :

Permettre de développer l'autonomie et la responsabilisation

↳ *L'enfant participe au service du repas, il met et débarrasse la table, il participe au rangement, il fait des choix et vote, il fait les courses ...*

Favoriser le vivre ensemble

↳ *Jeux de coopération ou de co-construction, mise en place de projets collectifs, partage des tâches, écoute et compromis ...*

Développer l'imaginaire et la créativité

↳ *Pratique de nouvelles activités, imaginaire lié au thème, activités permettant d'exprimer sa créativité ...*

FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs est ouvert durant les vacances d'été :

☀ du lundi 9 Juillet au vendredi 3 Août

☀ du lundi 27 Août au vendredi 31 Août

Les enfants sont accueillis de 8h à 18h : ⌚ Matin : accueil des enfants entre 8h et 9h

⌚ Soir : accueil des familles entre 17h et 18h

Ci-contre une journée type afin de mieux imaginer
la journée d'un enfant au centre de loisirs →

8h-9h	Accueil échelonné des enfants
9h30-12h	Animations / Activités
12h-13h	Repas en salle à manger / pique-nique si sortie
13h-13h30	Temps informel (temps libre surveillé)
13h30-14h15	Temps calme pour les grands ou sieste pour les plus petits
14h30-16h15	Animations / Activités
16h	Levé des derniers de la sieste
16h30-17h	Goûter à l'extérieur ou à l'intérieur
17h-18h	Animations au choix
17h-18h	Accueil échelonné des familles



INFORMATIONS PRATIQUES

SANTÉ ET INFIRMERIE

Lors de l'inscription, vous devrez remplir une **fiche sanitaire**. Cette fiche est obligatoire et indispensable (dans l'intérêt de votre enfant), merci de bien vouloir remplir ce document.

Les **allergies et les régimes particuliers** seront respectés et l'ensemble de l'équipe y sera vigilant.

Les **traitements médicaux** seront suivis et administrés par la direction, sous réserve de la présentation de l'ordonnance correspondante. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

Et si mon enfant se fait mal au centre de loisirs ? L'équipe de l'accueil de loisirs peut être amené à effectuer des premiers soins à votre enfant, ce que l'on appelle couramment la « bobologie » : égratignure, coupure, saignement de nez ... Des trousse à pharmacie sont à disposition de l'équipe à cet effet et l'équipe est formée à ses gestes. La directrice de l'ALSH est titulaire du PSC1 (brevet de premiers secours). Vous serez au courant le soir même, en cas de soins prodigués à votre enfant. En cas d'urgence, l'équipe prendra contact avec le Samu/pompiers.

Et si mon enfant est malade au centre de loisirs ? Si votre enfant est malade au centre de loisirs, après évaluation de la situation, nous prendrons directement contact avec les responsables légaux afin de trouver une solution afin de préserver la santé de l'enfant.



VÊTEMENTS ET OBJETS DE VALEUR



Merci de munir votre enfant d'un petit sac à dos avec :

- un change complet
- le doudou
- Une paire de chausson
- Un K-way ou imperméable



Nous vous conseillons de noter le nom de votre enfant sur ses affaires. Si les affaires ne sont pas marquées, il est bien difficiles de retrouver son propriétaire !

Nous vous conseillons de vêtir votre enfant en fonction de la météo et avec **des vêtements « tous terrain »** dans lesquels il se sente à l'aise pour bouger et avec **des baskets** ! Il est fortement déconseillé de mettre à votre enfant des vêtements de marque et de valeurs.

En cas de sortie nécessitant une tenue ou du matériel spécifique, vous serez informé en amont .

MATIN ET SOIR : ACCUEIL DES FAMILLES ET RESPONSABILITÉS

L'équipe du centre de loisirs est responsable de l'enfant à partir de 8h. Pour des raisons de sécurité, l'accompagnement de votre(vos) enfant(s) doit se faire obligatoirement jusqu'à l'entrée du centre de loisirs.

Le soir, vous devez vous munir d'une pièce d'identité pour récupérer votre enfant.

Merci de nous transmettre une autorisation si une personne autre que les responsables légaux est autorisée à venir les récupérer. En aucun cas nous laisserons partir un enfant seul ou avec une personne non-autorisée.

Outre les raisons de sécurité, ces moments d'accueil des familles sont aussi l'occasion de créer du lien avec vous, d'échanger sur la journée de votre enfant, de faire le bilan ...

PHOTOS, VIDÉOS ET DROIT À L'IMAGE

La FOL 74 et la Mairie de Villaz sont amenés à utiliser les photos et vidéos des enfants prises au centre de loisirs pour la création de différents outils de communication (dépliants, site internet ...).

Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photo ou filmer, vous devez impérativement le signaler dans la fiche de renseignements à l'inscription.



RÈGLES DE VIE COLLECTIVE

Pour assurer une vie de groupe sereine, les règles de base ci-dessous doivent être respectées par tous :

Vivre ensemble, c'est partager des règles

ON DOIT ...	ON PEUT ...	IL EST INTERDIT ...
Respecter les autres (enfants et adultes)	JOUER et S'AMUSER !	De dire des gros mots ou d'insulter
Prendre soin du matériel et le ranger	PARTICIPER AUX ANIMATIONS !	De courir ou de crier à l'intérieur
Respecter l'environnement	RIGOLER !	De casser volontairement du matériel
Goûter un peu de tout au repas	PROPOSER DES IDÉES !	De se battre ou d'être violent
Partager : jeux, au repas ...	NE RIEN FAIRE !	De partir sans adulte
Écouter les autres (adultes et enfants)	DONNER SON AVIS, S'EXPRIMER !	De jouer avec la nourriture